



VITRAGE ISOLANT PREL-UNIT

Les vitrages isolants Prel-UniT ont un impact significatif sur la consommation d'énergie d'un bâtiment. Ces vitrages contribuent à maintenir le confort des occupants en contrant les gains de chaleur pendant l'été et en limitant les déperditions de chaleur pendant l'hiver. De plus, l'ajout d'un verre avec marqueurs visuels Prel-AirSecur contribue à réduire les collisions d'oiseaux contre les vitrages.

ÉCO-DÉCLARATION VALIDÉE

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Références

Prel-UniT et Prel-UniT avec verre Prel-AirSecur

Lieu de fabrication finale

Montréal, (Québec) H1B 5X2
Rivière-du-Loup, (Québec) G5R 2M9
CANADA

Composition

Verre, verre laminé, intercalaire, scellant silicone, scellant PIB et desiccant.

ATTRIBUTS

Contenu recyclé

Pré-consommation : 0-0.6%
Post-consommation : 0%

Sources d'approvisionnement

La collecte de données auprès des fournisseurs a été effectuée pour les composants du produit en fonction de chaque analyse environnementale spécifique.

Bois certifié

-

Matériaux rapidement renouvelables

-

Matériaux biosourcés

-

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Analyse de cycle de vie Juin 2021

Durée de vie de référence -

Empreinte carbone du produit -

Déclaration environnementale de produit

Spécifique Type III
ISO 14025 : 2006
Novembre 2023 à Novembre 2028

INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS

Déclaration des ingrédients chimiques 1 000 ppm

Type de déclaration
HPD® version 2.3
Health Product Declaration®

Test d'émissions -

COV -

Formaldéhyde -

PERFORMANCES TECHNIQUES

Tests de performance

CAN/CGBS 12.8 - Insulating glass
ASTM E2189/ASTM E2190 - Insulating glass unit performance and evaluation
IGCC/IGMA - Certification Program

GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE

Certification ISO 14001 -

Responsabilité élargie du fabricant -
(Programme de récupération)

Rapport de développement durable de l'entreprise -
(CSR : GRI, ISO 26000, BNQ 21000 ou autre)

CERTIFICATION ET CONFORMITÉS



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour la conception et la construction de bâtiments durables (C+CB)

Nouvelles constructions, Noyau et enveloppe, Écoles, Commerces au détail, Centres de données, Entrepôts et centres de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

LEED® v4 pour la conception et la construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces au détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Déclarations environnementales de produit (DEP) Option 1 : Déclaration environnementale de produit (1 point) Le produit contribue avec sa DEP spécifique de Type III et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs pour l'obtention de ce crédit.	Contribue	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DEP spécifique de Type III Conforme à ISO 14025 : 2006 exclue le verre Prel-AirSecur®
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Approvisionnement des matières premières Option 2 : Pratiques d'extraction exemplaires (1 point) Exigences - Utiliser des produits qui sont conformes à au moins l'un des critères suivants : Contenu recyclé, Bois certifié, Matériaux biosourcés, Responsabilité élargie des producteurs.	Contribue	ATTRIBUTS Contenu recyclé Pré-consommation : 0,2 % Post-consommation : 0,1 %
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Ingrédients des matériaux Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux (1 point) Le produit contribue avec sa Health Product Declaration® et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs pour l'obtention de ce crédit.	Contribue	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS HPD® version 2.3 Health Product Declaration®
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
QEI	Matériaux à faibles émissions Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits (1-3 points) Pour la catégorie des plafonds, murs, isolation thermique et acoustique, 100 % des produits doivent satisfaire aux exigences.	Ne contribue pas	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS Le verre est exclu du champ d'application de ce crédit. De plus, le verre est une source intrinsèquement non-émissive.
QEI	Lumière naturelle Conception pour maximiser la lumière naturelle (1-3 points) Étudier comment aménager l'espace intérieur afin d'assurer une diffusion optimale de la lumière du jour dans les espaces régulièrement occupés. La conception des pièces et la sélection de l'ameublement va affecter la pénétration de la lumière du jour. Des stratégies de conception incluent les possibilités suivantes : utilisation de partitions transparentes ou de vitrage intérieur pour fournir de la lumière naturelle aux espaces clos. Contrairement au système d'évaluation C+CB, le système d'évaluation C+CI prend en compte l'ensemble des obstructions intérieures permanentes ainsi que les partitions et mobilier amovibles.	Contribue	PERFORMANCES TECHNIQUES Dans un contexte d'assemblage, vitrage isolant Prel-UniT pourrait contribuer à l'obtention de ce crédit si les choix de conception sont cohérents avec ce dernier.
CRÉDIT PILOTE		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
CP	Crédit pilote 55 - Prévention de la collision des oiseaux Réduire les blessures et la mortalité des oiseaux dues aux collisions en vol avec des bâtiments.	Contribue	Dans un contexte d'assemblage, vitrage isolant Prel-UniT muni d'un verre contre les collisions d'oiseaux Prel-AirSecur pourrait contribuer à ce crédit.

Il est important de noter que les points identifiés ci-dessus sont associés à chacun des crédits où le produit contribue dans le cadre d'une démarche de certification LEED® v4. Aussi le produit en lui-même ne constitue qu'un élément parmi d'autres pour atteindre le pointage visé.

Les données incluses dans cette Fiche Technique Environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, ils demeurent responsables de la véracité et l'intégrité des données fournies. Vertima suit un protocole rigoureux, comprenant un audit des données d'usine, également un audit de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, l'analyse et la validation de tous les documents justificatifs. Cependant, Vertima ne peut être tenue responsable des informations fausses ou trompeuses qui pourraient entraîner des pertes ou dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs et omissions relatives à la collecte, la compilation et / ou l'interprétation des données.

Éco-Déclaration Validée :

EDV18-1034-02

Période de validité :

06/2025 à 06/2026

Tous droits réservés® Vertima inc. 2016

